

Billets d'Afrique...

...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Opération Sangaris en Centrafrique

6 mois après, quel bilan ?



La France entend répondre à la « menace majeure » que constitue Boko Haram (lire notre édito). On peut pourtant poser un regard critique sur les "résultats" de l'interventionnisme militaire français en Afrique, du Rwanda (p. 6 à 9) à la Centrafrique (p. 10-11) où malgré l'opération Sangaris, prévue pour « 4 à 6 mois », la crise s'aggrave. Pendant ce temps, au Sahel, des "terroristes" défient tranquillement l'État malien (p. 12) et Areva fait de bonnes affaires (p. 4-5).

P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE

P.3 ÉDITO Bons et méchants dans le spectacle

P.4-5 PILLAGE DES RESSOURCES Bras de fer du Niger avec Areva : un coup pour rien ?

Retour sur huit mois de négociations difficiles entre l'État du Niger et Areva, conclues par l'annonce le 26 mai d'un nouvel accord sur l'exploitation de l'uranium.

P.6-7 TURQUOISE : L'armée française en accusation

Du 22 juin au 22 août 1994, l'armée française mène au Rwanda une opération « humanitaire », baptisée *Turquoise*, officiellement pour « mettre fin aux massacres ». Certains soldats français sont accusés d'avoir commis ou laissé faire des exactions sur des rescapé-e-s tutsi dans la zone qu'ils contrôlaient. Mais l'opération avait en réalité des objectifs militaires : stopper l'avancée du FPR qui, en prenant le contrôle du pays, mettait pourtant fin au génocide.

P.8-9 ENTRETIEN Désinformation franco-rwandaise sur le génocide des Tutsi (1/2)

Premier volet, ce mois-ci, d'un entretien en deux temps avec le journaliste Jean-François Dupaquier, auteur de *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, une enquête sur le travail de désinformation sur la préparation du génocide réalisé par les extrémistes rwandais, et largement repris en France.

P.10-11 OPÉRATION SANGARIS L'heure du bilan

En Centrafrique, six mois après le lancement de l'opération militaire française Sangaris, l'heure est à un premier bilan. Celle-ci, menée derrière le paravent d'une résolution de l'ONU, devait initialement se limiter à « 4 à 6 mois ». Pourtant, la crise s'aggrave, nouvelle preuve de l'inconséquence de l'interventionnisme français.

P.12 EN BREF Une loi sur le Développement "paradisique" Mali : Gouvernorat (pro-)français à Kidal

Françafrique décomplexée

Selon R. Carayol de *Jeune Afrique*, « Jean-Yves Le Drian, le ministre français de la Défense, a annoncé le 9 mai à Alassane Ouattara, le président ivoirien, que la force Licorne allait prochainement changer de statut pour devenir une base des forces françaises en Côte d'Ivoire ». Si la présentation du journaliste est conforme à la réalité, cela signifie que les autorités françaises ne font même plus semblant de présenter officiellement la présence militaire française comme répondant à une demande africaine. Notre ministre de la Défense avait déjà expliqué devant les parlementaires (Cf. *Billets* n°229, novembre 2013) que les décisions en matière de réorganisation du dispositif militaire français en Afrique seraient « expliquées aux chefs d'Etat concernés » après avoir été validées par Hollande. Qu'ils s'estiment heureux d'être informés, même *a posteriori*... De toute façon, Ouattara est ravi de cette décision en laquelle il voit une « assurance-vie » avant la prochaine élection présidentielle, si l'on en croit les propos d'un diplomate français rapportés par *Jeune Afrique* (18/05).

Nettoyage

Auditionné par la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, le 16 avril dernier, sur « la politique de la France au Rwanda », Hubert Védrine confirmait une information capitale. Interrogé par le député socialiste Joaquim Pueyo qui lui demandait : « Est-ce que la France a livré des munitions aux forces armées après le début du génocide ? A quelle date ? », l'ancien Secrétaire général de l'Élysée répondait : « il est resté des relations d'armement et c'est pas la peine de découvrir sur un ton outragé qu'il y a eu des

livraisons qui se sont poursuivies : c'est la suite de l'engagement d'avant (...). Ça n'a jamais été nié, ça » (Cf. transcription complète dans *Billets* n°235, mai 2014). Mais la transcription écrite officielle de l'audition d'Hubert Védrine sur le site de l'Assemblée nationale devient : « La France a livré des armes à l'armée rwandaise à partir de 1990 (...). Cela n'a donc pas de sens de dénoncer ces livraisons d'armes sur un ton outragé, ni de les présenter comme une politique conduite en sous-main. Personne ne les a jamais niées ! ». D'une question et une réponse sur la livraison d'armes « après le début du génocide », on glisse à des livraisons « à partir de 1990 », sans préciser quand elles s'arrêtent. La technique du flou pour éviter une incrimination juridique de complicité de génocide...

Petits arrangements

Lors du sommet de la Francophonie en octobre 2012, Français Hollande avait ostensiblement manifesté son mépris pour Joseph Kabila, afin de signifier au monde, et à l'opinion française, son attachement au respect des droits de l'homme (c'était le début du mandat de « moi-président »...) et se démarquer de la *realpolitik* assumée par son prédécesseur. A ce qu'on sache, la toute puissante Agence nationale de renseignement congolaise n'a pas mis fin à ses activités, les militaires accusés de viols à Minova viennent d'être presque tous relaxés par une cour militaire, et il ne fait toujours pas bon être un journaliste ou un défenseur des droits humains trop critique dans le pays. Mais les relations entre le président français et les autorités de RDC connaissent un net réchauffement... intéressé. L'essentiel de l'entretien de 50 minutes de Joseph Kabila à l'Élysée le 21 mai dernier aurait porté sur la Centrafrique. Après la défection du Tchad, les troupes congolaises

sont le plus gros contingent de la Minusma en Centrafrique. Lambert Mende, porte-parole du gouvernement de RDC, a par ailleurs confirmé que son pays « était disposé à intégrer la future force onusienne » réclamée et obtenue par la France. « La France, qui se positionne désormais en nouveau gendarme de l'Afrique centrale doit donc s'assurer du soutien d'un maximum de pays de la région », commente le journaliste C. Rigaud (*Blog Afkikarabia.com*, 22 mai 2014). Et le président Kabila cherche lui aussi le maximum de soutien au moment où la diplomatie américaine vient de lui signifier publiquement qu'elle désapprouvait une éventuelle tentative de tripatouillage constitutionnel pour briguer un nouveau mandat. Parions qu'en contrepartie du soutien militaire congolais, la France ne se montrera pas plus critique vis-à-vis des manœuvres du régime congolais qu'elle ne l'est à l'égard de celles de la dictature tchadienne qui lui a prêté main forte au Mali...

Petits arrangements (2)

Même scénario avec la Mauritanie. Selon *Jeune Afrique* (18/05), le président mauritanien Abdel Aziz (arrivé au pouvoir par un putsch en 2008), « semble avoir gagné ses galons de partenaire privilégié, Le Drian lui a demandé, en tant que président en exercice de l'UA, de pousser les pays du continent à envoyer des hommes en Centrafrique, et, en tant qu'ami de Déby, de lui parler... En signe de bonne volonté, le président lui a annoncé l'envoi de 1 000 soldats mauritaniens. Une bonne nouvelle pour la France, qui a peut-être décidé le ministre à ne pas aborder la situation politique tendue du pays ». A moins que ce ne soit par timidité.

Le « Canard » au garde-à-vous

Il y a longtemps que la chronique hebdomadaire de Claude Angeli dans le *Canard Enchaîné* paraît essentiellement alimentée par les confidences d'officiers de l'armée française, particulièrement du renseignement militaire. Après tout pourquoi pas, si l'esprit critique demeure et s'il l'on prend garde à ne pas servir, malgré soi, de relai à la désinformation. Mais toute pudeur paraît abandonnée dans le numéro du 28 mai : on y apprend que si « la France patauge en Afrique », c'est surtout la faute des autres pays européens qui ne suivent pas la France, de l'incompétence ou de la corruption des dirigeants des pays africains, de l'incompréhension des politiques français, mais pas des militaires. D'ailleurs, les pauvres, leur logistique sur le terrain (« des blindés, parfois vétustes qui tombent en panne, des pièces de rechange

absentes, des soldes et des primes versées avec retard ») est « à l'avenant du budget des armées ». Curieux article qui fait écho aux plaintes des plus hauts officiers menaçant de démissionner si Hollande revenait sur la promesse de sanctuarisation de leur budget et qui passe sous silence la réalité du budget de la Défense. Et qu'importe si la France a le premier budget militaire en Europe devant le Royaume-Uni. Certes les troupes peuvent faire les frais des choix budgétaires, mais les investissements dans la technologie de pointe ou le simple maintien de l'arme atomique mobilisent des sommes colossales, de même que les nombreuses interventions de la France dans son pré-carré. Il paraît qu'en 1915, le *Canard enchaîné* était né sous le signe de l'antimilitarisme...

Le goût des anniversaires

C'est le 20 janvier 2014 que devait initialement être signé un accord de défense entre la France et le Mali, qui donnait toute latitude à l'armée française d'intervenir comme chez elle, soit le jour où, 43 ans plus tôt, Modibo Keita avait exigé le retrait des troupes françaises. La polémique avait conduit au report de la signature de l'accord (sans que le contenu annoncé ne soit rediscuté). La nouvelle date choisie était tout aussi judicieuse : le 25 mai est la date anniversaire de la fondation de l'OUA, fondée avec vocation officielle de « combattre le néo-colonialisme sous toutes ses formes ». La signature a été de nouveau décalée, à cause de la reprise des affrontements entre le MNLA et l'armée malienne à Kidal et des manifestations d'hostilité à l'égard de la France en raison de sa position de « neutralité » dans ces affrontements.

Petits profits

Jeune Afrique (18/05) rapporte, au sujet de la dernière tournée africaine de Le Drian, que les présidents sénégalais et mauritaniens « en ont profité pour demander un renforcement de la coopération militaire avec la France, déjà au beau fixe, et pour évoquer l'achat de matériel de guerre à des tarifs abordables. "Tous disent la même chose depuis l'opération Serval, explique un membre du cabinet du ministre : "Nous voulons acheter français, mais nous avons besoin de facilités financières." Ce à quoi Le Drian répond *banco* ». Monsieur est trop bon...

Transparence militaire

A Bambari (Centrafrique), le 22 mai, « un incident a opposé militaires français et rebelles refusant de se voir dépouiller de leurs prérogatives de maîtres de la ville. Des coups de feu ont éclaté. Plusieurs officiers de Sangaris assurent n'avoir effectué que des tirs de sommation en dépit des flèches et des pierres lancées sur leurs véhicules, mais le nouveau chef d'état-major de la Séléka, le général Joseph Zoundeiko, parle de 3 morts et de 8 blessés, tous civils », rapporte C. Bensimon, l'envoyé spécial du *Monde* (23/05) qui ajoute : « Le *Monde* n'ayant pu pénétrer dans la ville après s'être vu provisoirement refuser l'entrée par les soldats français, n'est pas en mesure de confirmer ces bilans ». Comme si l'armée française avait l'habitude de commettre des bavures... et de les dissimuler.

Bons et méchants dans le spectacle

Depuis le rapt, le 14 avril, de 223 lycéennes dans le Nord-Est du Nigeria par le groupe terroriste soit disant islamiste désigné sous le nom de Boko Haram les média et autres faiseurs d'opinion se sont jetés sur la barbarie africaine du moment avec une avidité qui s'est transformée en hystérie quand le leader supposé de la secte a évoqué la possibilité de réduire ces jeunes filles en esclavage. Mais qui se cache donc derrière Boko Haram ?

Mohamed Yusuf, théologien nigérian formé en Arabie saoudite, fonde en 2002 la "communauté des disciples pour la propagation de la guerre sainte et de l'Islam". Mouvement à l'origine purement religieux, rassemblé autour d'une mosquée et d'une école coranique, il se transforme en opposition politique prônant la lutte armée contre un pouvoir corrompu, et l'instauration d'une société islamique rigoriste. Le mouvement s'attaque aux postes de police, occupe des villages. Face à son extension, l'armée vient à la rescousse de la police et s'engage en 2009 dans une répression féroce qui fait un millier de morts, souvent victimes d'exécutions extrajudiciaires, comme Mohamed Yusuf lui-même.

On croit alors le mouvement éradiqué. Mais voilà que, fin 2010, un personnage au profil tout différent se présente comme le nouveau leader de Boko Haram dans une vidéo postée sur internet. Abubakar Shekau, né on ne sait où et quand, petit gangster issu du *lumpenproletariat* des bidonvilles de Maiduguri, fumeur de marijuana, semble l'homme le moins susceptible d'organiser et de conduire une guérilla durable et structurée. C'est pourtant sous la conduite de ce personnage que le mouvement change de dimension pour déployer en très peu de temps une puissance considérable. Terrorisant les États du Nord-Est, Boko Haram fait pas moins de cinq mille victimes lors de massacres, incendies, attentats, contre les églises chrétiennes, mais aussi contre des mosquées, des marchés, des villages, des écoles. Il parvient même à frapper la représentation de l'ONU au cœur même d'Abuja, la capitale. L'extrême cruauté du mouvement, qui va jusqu'à tuer des étudiants dans leur sommeil, fait penser au GIA algérien, surgi aussi mystérieusement après l'élimination du FIS, et dont l'objectif principal semble avoir été de discréditer ce dernier.

Comment en effet une guérilla qui sévit dans les régions les plus pauvres du Nigeria peut-elle entretenir, payer, doter d'un armement moderne ses quelque trente mille combattants, leur permettant de mettre en échec les forces armées nigérianes ? La diffusion via internet des grotesques mises en scène de Shekau accrédite l'hypothèse d'un mouvement manipulé pour justifier aux yeux de l'opinion internationale le traitement sécuritaire des graves problèmes sociaux du pays.

Nos vedettes du show biz et de la politique se sont bien sûr précipitées, à la suite de la first lady américaine, devant tous les objectifs en brandissant le hashtag *Bring back our girls*. C'est surtout l'occasion rêvée pour l'Occident de prendre pied militairement au Nigeria, première puissance économique du continent africain, sous prétexte de venir à la rescousse d'un pouvoir stigmatisé pour son incapacité à venir à bout de cette rébellion. Hollande n'a-t-il pas proclamé devant les chefs d'État du Nigeria et d'un quarteron de pays voisins, réunis le 17 mai à Paris, que « *Boko Haram est devenu une menace majeure pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et maintenant pour l'Afrique centrale* » et qu'il fallait une « *réponse globale* » ? Il est à craindre que l'afflux des conseillers militaires états-uniens, français, anglais et israéliens, loin de résoudre le problème, ne soit le début du pire pour les Nigériens, comme il l'a été pour les centaines de milliers de victimes des conflits suscités et entretenus au Moyen Orient et en Afrique. Combien de *girls* parmi elles ?

Odile Tobner

PILLAGE DES RESSOURCES

Bras de fer du Niger avec Areva : un coup pour rien ?

Depuis l'automne 2013 l'État du Niger, par la voix de son Président Mahamadou Issoufou et de son ministre des Mines Hamidou Tchiana, développait un discours virulent envers la multinationale française Areva, en vue de rectifier des « relations déséquilibrées » depuis plus de quarante ans. Retour sur huit mois de négociations difficiles, conclues par l'annonce d'un accord le 26 mai, dans un contexte sahélien extrêmement instable.

Les conventions minières encadrant l'activité de deux des filiales d'Areva au Niger (la SOMAIR et la COMINAK), arrivées à terme le 31 décembre 2013, étaient en renégociation depuis des mois.

Lundi 26 mai, le gouvernement du Niger et Areva ont enfin annoncé la signature d'un nouvel accord qui prend en compte la loi minière nigérienne de 2006.

L'objectif des Nigériens était d'obtenir une nouvelle convention minière décennale permettant de faire passer la part des revenus de l'exploitation de l'uranium de 5% des recettes du budget national actuellement (6,5% du PIB) à 20% à l'issue du nouvel accord. Le Niger se basait sur le nouveau code minier entré en vigueur en 2006 qui fait passer le taux de redevance de 5,5% à 12 % du chiffre d'affaires des entreprises minières et met théoriquement fin à un grand nombre d'exonérations de taxes sur les approvisionnements et les équipements dont Areva bénéficiait depuis les débuts de l'exploitation, il y a près de 50 ans. Sur ce dernier point le Niger n'a pas su faire plier Areva, puisque l'accord inclut une exonération totale de TVA pour les activités des deux mines.

Uranium contre base militaire

L'instabilité du contexte sahélien a joué défavorablement pour le Niger dans ces négociations. Embarqué dans la « guerre contre le terrorisme » menée par la France dans tout le Sahel, le Niger a les plus grandes difficultés à s'assurer que les conflits au Mali, en Libye mais également à sa frontière sud avec le Nigeria n'impactent pas trop fortement une situation sécuritaire intérieure précaire. Le Niger avait autorisé la présence de forces spéciales françaises sur son sol, non seulement à proximité des installations minières à la suite des enlèvements des employés d'Areva fin

2010, mais également à Niamey avec l'installation plus récente d'une base de drones avec à terme 270 soldats, pour une durée indéterminée (*Jeune Afrique*, 10/01/14).

Cela n'a visiblement pas permis d'en faire un argument dans les négociations sur l'uranium, pour faire payer une sorte de « loyer » à l'armée française par la revalorisation substantielle des conditions de l'exploitation du minerai par la société publique Areva. La France refuse en effet officiellement de lier les deux questions, alors que selon le ministre français de la Défense, J-Y. Le Drian, le Niger est désormais un « maillon-clé » du dispositif militaire au Sahel, et l'armée française s'y implante « dans la durée » (*Le Monde.fr*, 25/03). La faiblesse des forces armées nigériennes place le Niger dans une situation de dépendance militaire très forte vis-à-vis de la France et l'empêche d'envisager des contreparties réelles au stationnement des forces françaises et à l'utilisation de ses installations militaires.

A deux ans de la tenue de la présidentielle nigérienne, en 2016, où il briguera un second mandat, Issoufou avait besoin de nouvelles recettes pour honorer ses promesses et de montrer à son opinion publique qu'il pouvait influencer le cours des négociations, lui qui avait annoncé la transformation du pays grâce aux nouveaux revenus générés par l'uranium (mine géante d'Imouraren) et le pétrole.

Hélas pour sa crédibilité, l'exploitation de la mine géante d'Imouraren a été repoussée *sine die* dans le nouvel accord. Areva évoque une conjoncture défavorable, le prix de l'uranium étant au plus bas depuis l'accident dans la centrale japonaise de Fukushima. Mais outre cette chute des cours qui amène le géant du nucléaire à revoir depuis 3 ans la rentabilité d'une mise en exploitation immédiate de ce gisement aux teneurs en uranium insuffisantes, on peut imaginer que ses pertes financières massives dans l'affaire Uramin, ne lui permette pas de

débloquer les liquidités nécessaires à la poursuite des travaux. Dans tous les cas, les Nigériens, qui escomptaient une mise en exploitation rapide lors de l'octroi du marché, paient les mauvais calculs des dirigeants d'Areva.

Bon prince, Luc Oursel président du directoire d'Areva consent à distribuer des miettes sous forme de participation à des projets de développement. Dans le cadre de cet accord, Areva annonce qu'elle financera une petite partie de la route dite « de l'uranium » Tahoua-Arlit, pour 90 millions d'euros (une somme dérisoire, au regard des 800 km à bitumer...), et un projet agricole en plein désert pour 17 autres millions : en comparaison, rien que l'exonération de TVA devrait lui faire économiser chaque année 10 à 15 millions d'euros, selon les calculs d'Oxfam France et de l'ONG nigérienne le ROTAB. Toujours grand seigneur, Areva consent après 45 années d'exploitation à confier les postes de direction des mines à des Nigériens. Bienheureux ces collaborateurs, qui auront dans quelques années à gérer la fermeture de ces deux mines et leurs conséquences qui ne manqueront pas d'être dramatiques sur le plan social mais aussi environnemental.

Issoufou contre Goliath

La partie nigérienne avait pourtant bien commencé ses négociations fin septembre 2013, enchaînant les annonces chocs sur les très faibles retombées financières générées par l'exploitation d'uranium et sur sa volonté de réaliser un audit des sociétés minières contrôlées par Areva. Luc Oursel, le successeur d'Anne Lauvergeon à la tête du géant français de l'atome, volait éteindre le feu à Niamey dès le début du mois d'octobre, inaugurant une série de déplacements chez son « partenaire historique ». Les organisations de la société civile nigérienne, très

largement sensibilisées sur ces questions, lui organisaient un comité d'accueil prenant la forme de manifestations géantes, avec des milliers de participant-e-s dénonçant les conditions indignes de l'exploitation de l'uranium par Areva.

Surpris, Areva répliquait d'abord doucement en mettant en avant ses « nombreux projets sociaux, en matière de développement économique et de santé » au Niger (AFP, 14.10.2013), puis plus durement en menaçant le 23 octobre de fermer l'une de ses mines pour tester la solidarité des syndicats avec la stratégie de bras de fer mise en œuvre par le pouvoir. Ce choix d'Areva de miser sur le chantage à l'emploi dans le pays le moins bien classé à l'Indice de Développement Humain de l'ONU, sera la stratégie qu'Areva privilégiera dans la suite des négociations.

Fin novembre 2013 la sortie du rapport d'Oxfam met le feu aux poudres. Ce rapport pointe du doigt le refus d'Areva de se plier à la loi minière nigérienne de 2006, au prétexte que la convention initiale d'exploitation datant de 1968, qui exonère très largement Areva sur le plan fiscal, est signée pour une durée de 75 ans, soit jusqu'en 2043 ! Areva annonce sur la base d'un rapport d'audit commandé à Bearing Point mais à ce jour confidentiel, que les nouvelles dispositions fiscales nigériennes rendraient l'activité minière non rentable et entraîneraient la fermeture immédiate des mines en activité et à venir ! Areva annonce ensuite fin décembre que les deux mines nigériennes en activité seront « fermées pour maintenance » un mois, le temps de bien faire sentir à la partie nigérienne quelles pourraient être les conséquences économiques et sociales d'une trop grande détermination de sa part à rééquilibrer le « partenariat ».

Discrets renoncements

Cette posture radicale d'Areva fait mouche auprès des autorités nigériennes qui annoncent la prolongation des négociations au-delà de la période du 31 décembre 2013, et autorisent par décret Areva à poursuivre ses activités le temps qu'un accord soit trouvé. Début janvier, Mohamed Bazoum, ministre des Affaires Étrangères du Niger, s'invite dans le débat et déclare contre toute attente à la télévision nationale que « ce ne sera probablement pas la loi de 2006 qui s'appliquera » (nouvelobs.com, 5/01), invitant ainsi Areva à comprendre que les autorités nigériennes ont fait leur choix. Qu'importe si la société civile nigérienne rappelle « les conséquences environnementales et sociales de l'exploitation d'uranium sans réelles contreparties pour le pays », pour Ramatou Solli (GREN), ou encore la difficulté de négocier avec « la compagnie nationale de l'ancienne puissance coloniale », pour Ali Idrissa (ROTAB). Officiellement, les négociations se poursuivent, et Pascal Canfin, alors encore ministre délégué au Développement, déclare à l'Assemblée nationale le 5 février 2014 que les demandes du Niger lui semblent légitimes, expression d'une bienveillante condescendance tardive sans aucune conséquence sur la suite des négociations. Les déclarations annonçant la conclusion imminente d'un accord se multiplient de février à fin avril sans que cela se concrétise.

Dans son discours du 7 avril, le président Issoufou louvoie sur de potentielles avancées, pour ne pas perdre la face : le Niger obtiendra un bouquet de mesures concrètes mais annexes comme la « nigérisation immédiate du poste de directeur général de la Somair et celle dans deux ans de celui de la Cominak, une plus grande participation du Niger à

la gouvernance des sociétés, la réhabilitation de la Route Tahoua-Arlit, la construction d'un siège pour les sociétés productrices d'uranium à Niamey et l'accélération de la mise en valeur de la vallée de l'Irhazer ». Il y renouvelle toutefois sa promesse d'imposer à Areva la législation minière, mais sans plus de précision.

Avec l'annonce de ce nouvel accord, les autorités nigériennes masquent difficilement leur renonciation partielle à leurs prétentions. Car bien que la renégociation voit finalement Areva céder sur la fiscalité minière, qui passerait de 5,5 à 12 % (l'augmentation des recettes pour le Niger est estimée à 20 à 50 millions d'euros annuels), les informations qu'ont laissé filtrer les deux parties sur d'autres compensations inquiètent la société civile nigérienne, qui exige la publication de l'accord, et déplore déjà le report de la mise en exploitation d'Imouraren et la non prise en compte des aspects environnementaux dans la négociation. Areva a lâché un peu de lest car elle ne peut dans l'immédiat se priver des gisements nigériens, qui représentent un tiers de ses approvisionnements annuels et fournissent 10% du combustible pour les centrales françaises. Mais surtout elle ne peut renoncer aux investissements déjà réalisés sur la mine géante d'Imouraren. Elle force donc le Niger à assumer la mise sous cocon du projet en présentant cette décision comme un choix partagé, ce qui n'est pas le cas.

Le président Issoufou a vite compris qu'il ne pourrait pas redorer son image, largement écornée par sa soumission aux responsables politiques et militaires français depuis le déclenchement de la guerre française au Mali et les multiples reports de la mise en exploitation d'Imouraren, promesse phare de sa campagne de 2011. Mais il n'est pas question pour lui de supporter les critiques faites à son régime et à ses promesses non tenues. Ces dernières semaines de nombreuses arrestations, d'opposants politiques, de journalistes, d'un militant des droits de l'homme dénonçant les risques de famine chez les enfants nigériens, ont eu lieu. Des bureaux de journaux et de syndicats ont été fermés. L'atmosphère se fait de plus en plus lourde à Niamey et dans tout le Niger. Acculé économiquement, politiquement et militairement, Issoufou a choisi la fuite en avant autoritaire comme nombre de ses prédécesseurs au Niger. Ce qui n'a jamais empêché Areva d'y faire de lucratives affaires.

Danyel Dubreuil



Un panneau publicitaire « offert par Areva », à Niamey, en 2008. Photo CC Thomas Noiroit

TURQUOISE :

L'armée française en accusation

Du 22 juin au 22 août 1994, l'armée française mène au Rwanda une opération « humanitaire » pour « mettre fin aux massacres ». Baptisée Turquoise, elle a permis de sauver plus de dix mille Tutsi. Mais il est reproché à certains soldats français d'avoir commis ou laissé faire des exactions sur des rescapé-e-s tutsi dans la zone qu'ils contrôlaient. Turquoise avait en réalité des objectifs militaires : stopper l'avancée du Front patriotique Rwandais (FPR) qui, en prenant le contrôle du pays, mettait fin au génocide.

Lorsque, le 18 juin 1994, le président de la République, François Mitterrand, annonce dans un discours à l'UNESCO que la France est prête à envoyer au Rwanda « une force de projection humanitaire destinée à assurer la sécurité des populations civiles qui ont échappé à l'extermination », le génocide des Tutsi est largement consommé, les grands massacres ayant eu lieu en avril ou mai.

C'est deux mois plus tôt, juste après son déclenchement le 6 avril, qu'il aurait été possible d'empêcher l'extermination des Tutsi. Les troupes françaises, belges, italiennes alors envoyées pour évacuer les ressortissants étrangers auraient pu, si elles en avaient reçu l'ordre, agir conjointement aux Casques bleus du général Dallaire, déjà présents au Rwanda, pour empêcher les tueries à Kigali et ainsi tuer dans l'œuf le génocide. Au contraire, le 21 avril, la France vote, comme tous les autres membres du Conseil de sécurité, la diminution drastique des effectifs de la Mission des Nations Unies d'assistance au Rwanda (MINUAR) : l'abandon du Rwanda aux génocidaires est alors scellé. Interrogé à la télévision à propos de « ces massacres terribles qui se sont déroulés récemment au Rwanda », Mitterrand déclare encore, le 10 mai 1994 : « Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même lorsque c'est l'horreur qui nous prend au visage ».

Pourquoi ce soudain besoin d'agir, mi-juin ? L'opinion publique commence à s'émeouvoir. Le 16 mai au journal de TF1, un membre de Médecins Sans Frontières de retour du Rwanda, Jean-Hervé Bradol accuse : « Les gens qui massacrent aujourd'hui, qui mettent en œuvre cette politique planifiée et systématique d'extermination sont financés, entraînés et armés par la France ». Le 22 mai, le président rwandais par intérim écrit à Mitterrand pour l'appeler au secours car nos alliés du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR), qui organisent le génocide, sont en passe d'être défaits militairement par le FPR. Le 10 juin, le GIR aux abois doit quitter Gitarama et se replier à Gisenyi. Le

13 juin, l'Afrique du Sud de Nelson Mandela, un pays « anglo-saxon », évoque le Rwanda. Mitterrand s'inquiète et annonce au gouvernement d'Edouard Balladur sa volonté d'envoyer des troupes dans ce pays, une option soutenue depuis des semaines par certains officiers soucieux de prêter main-forte à leurs frères d'armes des Forces armées rwandaises (FAR).

Soupçonnée par le FPR comme par le général Dallaire de vouloir soutenir le GIR et les FAR, la France obtient malgré tout, le 22 juin, le mandat de l'ONU qu'elle réclamait (Résolution 929). L'opération est autorisée à recourir à la force. Plus de 2500 soldats français lourdement armés et un contingent sénégalais arrivent au Zaïre pour intervenir au Rwanda sous le commandement du général Jean-Claude Lafourcade. La mission officielle de Turquoise : « mettre fin aux massacres ».

Mais quels massacres ? La Résolution 929 ne désigne clairement ni les victimes ni les auteurs du génocide. L'ordre d'opération Turquoise du 22 juin 1994 est un chef d'œuvre de double langage. Il gomme le génocide des Tutsi, dont la réalité est travestie en « très graves affrontements interethniques ». Il donne pour mission à la force Turquoise d'inciter « les autorités locales rwandaises, civiles et militaires » à « rétablir leur autorité », après les avoir dédouanées de leurs responsabilités dans l'extermination en cours, attribuée à des « bandes formées de civils ou de militaires hutus incontrôlés [...] exhortés à la défense populaire par les chefs de milices ». Il accuse enfin le FPR d'« actions « d'épuration » à l'encontre des Hutus ». Le génocide des Tutsi est dénaturé, et la thèse mensongère du « double génocide », inaugurée par le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, le 16 juin dans *Libération*, est accréditée.

Cette ambiguïté de Turquoise a des conséquences directes sur le terrain où se côtoient des militaires français découvrant le Rwanda et d'autres qui y ont déjà servi aux côtés des FAR pendant l'opération Noroît (1990-1993) ou au titre de l'assistance militaire technique. Parmi eux,

le colonel Jacques Rosier, patron du COS (Commandement des opérations spéciales) de Turquoise, qui réunit ses chefs de détachement le 23 juin 1994 à Bukavu (Zaïre) et leur explique alors, selon l'adjudant-chef Thierry Prungnaud, que « des rebelles tutsi venant d'Ouganda envahissent le pays par le nord et zigouillent tous les autres »¹...

Bisesero, 27 juin 1994

Les choses sont loin d'être claires pour le lieutenant-colonel Duval qui se rend le 27 juin 1994 à Bisesero, à deux heures de piste de Kibuye, avec une douzaine de commandos de l'air et de gendarmes. Duval, débarquant au Rwanda, a aussi reçu l'ordre d'opération n°1 du général Lafourcade, daté du 25 juin, qui, lui, mentionne « un génocide commis par certaines unités militaires rwandaises et des milices Hutues à l'encontre de la minorité Tutsie ».

Duval veut vérifier un renseignement obtenu la veille : sur les 50 000 Tutsi qui ont trouvé refuge au mois d'avril dans les montagnes de Bisesero, quelques milliers seraient encore en vie. Trois journalistes accompagnent les soldats français. A Nyagurati, en montant vers Bisesero, Duval et ses hommes sont confrontés à la réalité du génocide : un policier communal et un instituteur leur déclarent avoir tué les Tutsi du village, enfants compris, et avoir été félicités par le préfet de Kibuye. Au moment de reprendre leur route, les Français voient se rassembler des dizaines de villageois armés de machettes...

Quelques heures plus tard, à Bisesero, ce sont les victimes que Duval rencontre. Le petit convoi français est en effet arrêté par Eric Nzabihimana. Une centaine de Tutsi dans un état de dénuement extrême se regroupent autour des Français, les suppliant de les emmener avec eux. Ils disent être deux mille, qui se cachent pour échapper aux tueurs. Des tueurs qui les observent depuis les crêtes avoisinantes. Pourtant, l'officier ne porte pas secours

aux survivants tutsi : il ne provoque pas leur évacuation en appelant du renfort et ne leur fournit pas non plus de protection. Il se contente de leur dire de retourner dans leurs cachettes, en promettant que les soldats français reviendront, dans deux ou trois jours. Pourquoi cet abandon ?

De retour à Kibuye, Duval fait son rapport au colonel Rosier, par téléphone et par fax. Ses supérieurs, le colonel Rosier et le général Lafourcade, prétendent que Duval ne les a mis au courant de sa découverte que le 29 juin. Étrangement, le soir du 27 juin, Rosier parle aux journalistes de la présence de 1 000 à 2 000 hommes du FPR à Bisesero. Des combattants, ces Tutsi épuisés rencontrés par Duval ? Et comment Rosier et Lafourcade peuvent-ils soutenir n'avoir rien su de la situation des Tutsi de Bisesero alors que le 28 juin, le journaliste Christophe Boisbouvier, qui était avec Duval la veille, diffusait son reportage sur RFI à la mi-journée, puis le soir ? Alors que les articles de Patrick de Saint-Exupéry et Dominique Garraud, qui eux aussi accompagnaient Duval, paraissaient respectivement dans *Le Figaro* et *Libération* du 29 juin ?

Désobéir pour secourir les Tutsi

Le 29 juin, le ministre de la Défense, François Léotard, est à Gishyita, à quelques kilomètres de Bisesero. Il inspecte un avant-poste français tenu par les commandos de marine du capitaine de frégate Marin Gillier, des soldats du 13^e régiment de dragons parachutistes et quelques gendarmes du GIGN. Les militaires français peuvent observer les chasses à l'homme à Bisesero depuis leur cantonnement. Mais Léotard ne donne pas l'ordre d'aller à Bisesero, pas plus que Lafourcade ou Rosier.

Le 30 juin 1994, Gillier et ses hommes traversent Bisesero sans s'y arrêter pour se rendre dans un village sur l'autre versant de la montagne. Mais des journalistes de Paris-Match, Michel Peyrard et Benoît Gysembergh tombent à Bisesero sur un groupe de Tutsi. Un détachement de militaires français, dont font partie l'adjudant-chef Thierry Prunghaud, du GIGN, et des hommes du 13^e régiment de dragons parachutistes (13^e RDP), enfreint les ordres de Gillier et retourne sur place. Cette désobéissance force Gillier et le commandement de Turquoise à porter secours aux 800 Tutsi encore en vie, parfois grièvement blessés. Pendant les trois jours qui se sont écoulés depuis le 27 juin, les attaques se sont intensifiées et plus d'un millier d'entre eux ont été massacrés.

Murambi

A Bisesero, la hiérarchie militaire a abandonné les Tutsi à leurs tueurs. A Murambi, des soldats français sont accusés d'avoir eux-mêmes tué. Dans ce camp de réfugiés sous contrôle français, installé dans les bâtiments d'une école où, fin avril, 27 000 Tutsi ont péri, des soldats de Turquoise auraient commis le meurtre d'un Tutsi et des mauvais traitements. L'instruction en cours au pôle « génocides et crimes contre l'humanité » du tribunal de Paris concerne aussi des allégations d'enlèvement de Tutsi en hélicoptère, ces personnes n'ayant plus été revues vivantes. Leur largage depuis les hélicoptères est évoqué. Des Rwandais auraient montré à des légionnaires des corps qui s'étaient visiblement écrasés de très haut. Cela rappelle les « crevettes Bigeard », ces Algériens précipités depuis les hélicoptères, pendant la guerre d'Algérie. La question des viols commis par des militaires français est aussi posée par des rescapées tutsi du camp de Nyarushishi qui ont elles aussi porté plainte devant la justice française.

Si les hommes de Turquoise ont sauvé des milliers de Tutsi, en allant les chercher dans leurs cachettes et en protégeant les camps de réfugiés, force est de constater que de nombreux autres ont aussi été les victimes de soldats français. La confusion entretenue par le commandement sur les auteurs et les victimes du génocide et la présence au sein de la force Turquoise d'unités ayant déjà servi au Rwanda contre le FPR, selon une doctrine faisant des Rwandais tutsi des complices de ce mouvement, ont sans aucun doute contribué à ces crimes.

Des objectifs militaires

Sous couvert d'humanitaire, l'opération Turquoise poursuivait des buts militaires qui ont évolué en fonction des événements. Dans une première phase (22 juin – début juillet), l'objectif était de stabiliser le front. Un des objectifs mentionnés par l'ordre d'opération du 22 juin est d'« être prêt à contrôler l'étendue du pays hutu en direction de Kigali et au sud vers Nianzi [Nianza, plus probablement] et Butare », soit toute la moitié ouest du Rwanda. L'ordre de foncer sur Kigali a été annulé au dernier moment. Des accrochages avec le FPR ont lieu près de Butare début juillet.

Lorsque la prise de Kigali par le FPR paraît certaine, l'objectif change. Il s'agit alors de stopper l'avance du FPR et de préserver un réduit hutu à l'ouest du Rwanda : ce sera la « zone humanitaire sûre » (ZHS), créée unilatéralement par

Paris le 2 juillet. Malgré son nom, elle reste livrée aux milices qui ne sont pas désarmées, ni ne voient leurs barrières démantelées. Kigali tombe le 4 juillet. Les milices et les Forces armées rwandaises en déroute se replient au Zaïre avec la bienveillance de la force Turquoise.

Le représentant du Quai d'Orsay, l'ambassadeur Yannick Gérard, suggère le 15 juillet que les membres du GIR soient arrêtés s'ils venaient dans la ZHS. Sa proposition, pourtant relayée par un communiqué de son ministère, a visiblement été contrecarrée lors d'une réunion à Matignon avec les conseillers de l'Élysée. Réfugié à Cyangugu, le GIR est évacué à Bukavu, au Zaïre, par les hommes du lieutenant-colonel Hogard.

Commence alors le soutien à la reconstitution des FAR pour organiser la reconquête du Rwanda. Le fait que nos alliés aient commis un génocide ne trouble guère les responsables français. Paris livre des armes jusqu'en août 1994 : les avions atterrissent à Goma, au Zaïre, où se trouve le PC du général Lafourcade. Ces livraisons se poursuivent après la fin de l'opération Turquoise, au moins jusqu'au printemps 1995. Des conseillers français entraînent les FAR et les milices repliées au Zaïre.

Une plaie toujours à vif

L'armée française a été déchirée par le Rwanda. Certains « anciens » assument, continuent de brillantes carrières, font toujours aussi peu de cas de la vie des Africains et se croient encore « au bon vieux temps des colonies » lorsqu'ils mettent le pied en Afrique, où leur solde est doublée ou triplée. Mais d'autres ont quitté l'armée après le Rwanda. Beaucoup vivent avec des images de cauchemar dont ils ne peuvent se défaire, non seulement à cause des scènes horribles qu'ils y ont vues, mais aussi à cause de la tromperie dont une partie d'entre eux a été victime de la part de l'état-major, qui leur a présenté les Tutsi comme l'ennemi, voire comme les auteurs des massacres. Cette plaie-là est toujours à vif, et ce ne sont pas les récents propos lénifiants du ministre de la Défense qui l'apaiseront.

Les plaintes déposées en 2005 pour complicité de génocide et crimes contre l'humanité visent des soldats français de Turquoise. Il faut souhaiter que l'instruction permette de définir précisément les responsabilités et de renvoyer devant les tribunaux ceux qui se sont rendus complices des génocidaires.

Raphaël Doridant

1. L. de Vulpian et T. Prunghaud, *Silence Turquoise*, éditions Don Quichotte, 2012, p. 103

JEAN-FRANÇOIS DUPAQUIER

Désinformation franco-rwandaise sur le génocide des Tutsi (1/2)

Premier volet d'un entretien avec Jean-François Dupaquier, auteur de *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda* (Karthala, 2014). Dans la suite de ses précédents travaux, il détaille avec précision la désinformation autour du génocide et de ses différents aspects. Des extrémistes rwandais ont intoxiqué la population du pays ou leurs alliés français, plus ou moins conscients, afin de les préparer au génocide des Tutsi et s'assurer de leur soutien. En France, des franges du monde journalistique, politique ou militaire ont largement fait leur cette désinformation.

Billets : Quel est votre parcours sur le sujet ? D'où vient votre intérêt pour le génocide des Tutsi ?

Quand j'étais étudiant, j'ai demandé à partir comme coopérant à Oulan-Bator (Mongolie) plutôt que de faire le service militaire. Logiquement, j'ai été nommé à l'École Nationale d'Administration à Bujumbura, la capitale du Burundi, en 1971. Je ne connaissais alors rien à l'Afrique. En 1972 il y a eu, au Burundi, une double tentative de génocide. Un groupe de Hutu extrémistes a tenté de prendre le pouvoir, le 29 avril 1972, avec comme programme l'extermination des Tutsi. Ils ont échoué au bout de quelques jours, après avoir tué un millier de Tutsi. L'armée a repris le contrôle de la situation assez rapidement. La vengeance a alors conduit à l'extermination de toute l'élite hutu - entre 100 000 et 200 000 personnes - : les paysans aisés, les étudiants, les universitaires, les fonctionnaires, etc., tous ceux qui avaient un statut de notable. Ça a été terrible. J'ai assisté à tout ça, ce qui m'a obligé à essayer de comprendre ce qu'il se passait dans la région des Grands Lacs et les manipulations identitaires qui poussaient les extrémistes de tel groupe « catégorisé », à essayer de prendre ou monopoliser le pouvoir par l'extermination de l'autre groupe.

Vous avez écrit il y a quelques temps *L'Agenda du génocide*, qui recueille le témoignage de l'espion rwandais Richard Mugenzi. Vous reprenez dans votre nouveau livre les faux télégrammes qu'il a écrit. Comment avez-vous travaillé ? Quels éléments apportez-vous ?

Nous avons progressé régulièrement sur la connaissance des mécanismes mis en place par les extrémistes Hutu du Rwanda pour aboutir au génocide. La destruction des Tutsi du Rwanda, pas plus que celle des Juifs, n'a été le produit d'une décision soudaine à application instantanée. Ce fut un processus porté à maturation, sur fond

de guerre, par des prébendiers sans foi ni loi. Ils ont cru que l'extermination des Tutsi et de leurs « complices » hutu démocrates devait leur permettre de continuer à monopoliser le pouvoir. Dans le livre *Les médias du génocide*, publié dès 1995 sous la direction de Jean-Pierre Chrétien, avec Marcel Kabanda et les précieuses connaissances de Joseph Ngarambe, nous avons mis en relief les mécanismes de la propagande du génocide dans les médias.

Nous avons poursuivi cette investigation comme témoins experts auprès du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), pour le « Procès des médias » qui a commencé en 2001 et qui voyait comparaître conjointement Ferdinand Nahimana, le fondateur de la Radio des Mille Collines (RTLM), Jean-Bosco Barayagwiza, idéologue de la haine, et Hassan Ngeze, directeur de la revue extrémiste Kangura. Nous avons continué à progresser sur la connaissance de cette subversion des Rwandais grâce à quelque 300 cassettes d'enregistrement de la RTLM et aux collections de médias extrémistes que nous avons progressivement constituées.

Par la suite, j'ai réussi à identifier et retrouver un témoin important : Richard Mugenzi, qui était espion radio du colonel Bagosora et du colonel Nsengiyumva - les deux grands organisateurs du génocide. Mugenzi avait été choisi en raison de sa connaissance des langues étrangères, ce qui était rare au Rwanda à cette époque. Bien qu'il fut Tutsi, il a été au cœur de ce dispositif de propagande et de désinformation. J'ai réussi à l'interroger à partir de 2009 pour publier *L'agenda du génocide* en 2010¹. Richard Mugenzi m'a raconté de manière très détaillée tout ce qu'il a vu, pas seulement le fait qu'il était chargé d'opérations de désinformation par le biais de fausses interceptions du Front Patriotique Rwandais (FPR)². Richard

Mugenzi a pu apporter des éléments cruciaux à la fois sur la préparation du génocide mais également sur la désinformation concernant l'attentat du 6 avril 1994, laquelle avait commencé plusieurs heures avant l'attentat, ce qui laisse donc supposer que les auteurs de cette désinformation étaient également les promoteurs de l'attentat. Il a aussi apporté des éléments significatifs sur la présence du capitaine de gendarmerie Paul Barril au Rwanda pendant le génocide, avec son équipe de mercenaires (des Français). Ensuite, Richard Mugenzi a été entraîné avec les Forces Armées Rwandaises (FAR) en fuite vers le Zaïre³. Il a vu comment les FAR ont continué d'être armées et conseillées par les militaires français, dans un but de reconquête du Rwanda par les armes, jusqu'au moment où la nouvelle armée rwandaise les a attaquées préventivement dans les camps de réfugiés en 1996-1997. Cet ensemble était extrêmement important pour comprendre comment fonctionnait la tête de la conspiration du génocide, et la complicité française, officielle ou mercenaire.

Avec ces éléments, j'ai poursuivi mes investigations, au Rwanda, en France et à Arusha, en puisant également dans les recherches que nous avons menées pour *Les médias du génocide* et pour l'expertise de 2001 auprès des procureurs du TPIR. J'ai aussi utilisé les « Archives Mitterrand » qui ont été dévoilées il y a quelques années. Elles ont été publiées par Bruno Boudiguet, et sont donc aujourd'hui accessibles à tout un chacun⁴. Le concours de Jean-Baptiste Nsanzimfura, longtemps expert auprès du Parquet du TPIR dans le dossier « Militaires » a été également très précieux. En croisant toute cette série documentaire, on peut beaucoup mieux « faire parler » ces documents et ces témoignages et éclairer l'organisation générale du génocide des Tutsi, les interactions entre Paris et Kigali...

À la lecture du livre, il se dégage une image ambiguë du président Habyarimana. On voit qu'il navigue entre plusieurs influences et qu'il est même l'objet d'attaques dans son propre camp, jusqu'à l'attentat. Comment définiriez-vous son rôle ?

Le président Habyarimana tirait sa légitimité surtout de sa capacité à « traire » les bailleurs de fonds. Il avait habilement attiré l'attention et presque l'affection de François Mitterrand. Pourtant, il ne contrôlait plus vraiment les événements dans son pays. Comme pour son prédécesseur Kayibanda, les massacres de Tutsi lui servaient de soupape politique. Juvénal Habyarimana n'avait ni haine ni pitié particulière pour les Tutsi : il était plutôt partisan de « massacres à basse intensité » consolidant un régime de terreur qui éviteraient de lui aliéner la communauté internationale. Comme son prédécesseur, il sciait la branche sur laquelle il était assis. Habyarimana devenait lui-même la cible des extrémistes hutu, qui étaient, eux, décidés à provoquer un « génocide éclair », à se débarrasser de l'ensemble des Tutsi en l'espace de quelques jours, avant que la communauté internationale ne puisse réagir.

De 1992 à 1994, l'animosité des extrémistes hutu envers le président Habyarimana, notamment du colonel Bagesora et du colonel Nsengiyumva, n'a cessé de s'accroître. Leur conspiration englobait visiblement Agathe Habyarimana⁵, qui elle-même était, d'après certains témoins, décidée à se débarrasser de son mari. Habyarimana, sur sa fin, était un homme acculé, qui ne savait plus vraiment comment s'en sortir. Il

cherchait désespérément une issue. Le jour où il a signé définitivement les accords d'Arusha, le 6 avril 1994, il a signé aussi son arrêt de mort, vis-à-vis des extrémistes hutu. Il leur fallait l'abattre au plus vite. Cet attentat donnerait le signal du génocide.

On parle souvent de la construction de la haine ethnique et du projet génocidaire. Pouvez-vous nous dire quelles résistances a pu développer la société rwandaise face aux extrémistes ?

Malgré leur propagande de haine « ethnique » depuis 1990, les extrémistes Hutu étaient minoritaires dans la population. Également au sein de l'armée. Les officiers démocrates auraient pu conserver le pouvoir s'ils avaient été soutenus par la communauté internationale et notamment par la France. Si Paris avait joué tout son rôle de facilitateur de paix, il lui aurait suffi de s'appuyer sur ces officiers. Or, aussi bien les diplomates que les militaires français présents au Rwanda ont toujours privilégié les extrémistes, faisant semblant d'ignorer les efforts des politiciens et hauts gradés démocrates : aussi bien Agathe Uwilingiyimana que le colonel Léonidas Rusatira⁶, et de bien d'autres à leur suite, qui auraient pu empêcher les extrémistes de prendre le pouvoir et de parvenir à leurs fins.

La société rwandaise n'était pas condamnée au génocide. Jusqu'à l'attentat du 6 avril 1994, le génocide n'était qu'une issue parmi d'autres dans un jeu politique compliqué et violent. Encore une fois, il faut bien comprendre que la communauté internationale a été incapable - ou plutôt rendue incapable - de jouer un rôle

pacificateur. Ça apparaît d'ailleurs très bien dans le livre du général Roméo Dallaire⁷. Il a été l'un des très rares à vouloir favoriser les courants démocratiques au sein de la société rwandaise, alors qu'il était détesté, notamment par les Français, parce que la façon qu'il avait de tenter de faire prévaloir la paix s'opposait aux manœuvres de certains militaires français qui étaient devenus, eux aussi, des extrémistes.

Vous démontez les mécanismes de cette désinformation au cœur des franges extrémistes rwandaises de l'époque. Quelle était l'implication des officiers français dans cette désinformation ? Étaient-ils dupes par leurs homologues rwandais ou étaient-ils partie prenante, conscients du génocide à venir ?

Tant que nous ne trouverons pas, parmi les officiers français de haut rang présents au Rwanda à cette époque, une seule personne qui s'inscrive dans un processus de regret, de repentance, nous ne pourrons pas répondre de façon définitive à cette question. Dans mon livre, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, je montre qu'il est douteux que la désinformation mise en place par les FAR ait pu tromper autant de diplomates et de militaires français pendant autant d'années. Ces militaires appartenaient aux éléments d'élite de l'armée française, notamment les forces spéciales : des officiers, par dizaines, qui étaient formés aux techniques de la désinformation et également au renseignement derrière les lignes de front... Certains militaires français ont pu être dupes de la désinformation des FAR, mais je doute que la majorité l'ait été. On peut soupçonner qu'un certain nombre d'officiers français ont fait semblant de croire à la désinformation des FAR parce qu'ils partageaient leurs buts de guerre. Mais je préfère laisser le lecteur tirer ses conclusions. J'ai voulu faire de mon livre un dossier d'investigation, respectant la chronologie, qui permet au lecteur de réfléchir de façon argumentée et de tirer ses propres conclusions.

Propos recueillis par Mathieu Lopes

1. Ed. Karthala, Paris.
2. Ce nouvel ouvrage détaille le rôle des faux télégrammes et leur place dans l'opération de désinformation.
3. Actuelle République Démocratique du Congo
4. *Rwanda. Les archives secrètes de Mitterrand*, Ed. Aviso/L'Esprit frappeur, Paris, sans date.
5. Agathe Habyarimana réside actuellement en France.
6. Premier ministre assassinée le 7 avril 1994 ; ancien directeur de cabinet du président Habyarimana, leader des officiers démocrates.
7. Roméo Dallaire, *J'ai serré la main du diable*, Ed. Libre Expression, Québec, 2003. Il était le chef de la Mission des Nations Unies pour le Rwanda entre 1993 et 1994.



INTERVENTION MILITAIRE

Sangaris : l'heure du bilan

Le 5 juin marque les 6 premiers mois de la résolution 2127 de l'ONU autorisant le déploiement d'une force française en Centrafrique. Le moment adapté pour faire un premier bilan de cette opération qui ne devait durer que de « 4 à 6 mois ».

Le constat est sévère : la crise actuelle, qui avait débuté en décembre 2012 avec l'offensive de la rébellion Séléka et sa prise du pouvoir en mars 2013, n'a fait que s'accroître depuis le lancement de l'opération Sangaris le 5 décembre 2013. On dénombre déjà 625 000 déplacés internes, dont environ 200 000 à Bangui, et plus de 300 000 réfugiés dans les pays voisins¹. Le Tchad aurait ainsi rapatrié plus de 150 000 ressortissants entre décembre 2013 et février 2014². Au Cameroun, ce sont 85 000 personnes, principalement des femmes et des enfants, qui se sont installées de l'autre côté de la frontière. La situation humanitaire est alarmante : « sur les 22,6 millions de dollars (16,6 millions d'euros) demandés pour venir en aide à cette population de réfugiés, le HCR [Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés] n'a reçu que 4,2 millions. De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM) n'a reçu aucune contribution »³. La situation n'est pas meilleure pour ceux qui ne se sont pas exilés, 1,9 millions de personnes étant dans une situation de précarité alimentaire. D'autant que le travail des humanitaires devient de plus en plus dangereux. Le 26 avril dernier, 3 salariés de Médecins Sans Frontières ont trouvé la mort dans une attaque⁴ à Nanga Boguila qui a fait 22 victimes au total. Le 30, c'est au tour de Première Urgence - Aide Médicale Internationale de perdre 3 employés lors de l'attaque d'un de ses convois à la sortie de Bangui⁵. Ainsi, même si aucun bilan officiel n'a été annoncé, les victimes du conflit se comptent sûrement en milliers, les combats et exactions n'ayant jamais cessé depuis plus d'un an⁶. L'épuration ethnico-religieuse⁷ s'est poursuivie, notamment à Bangui. Face à la violence des représailles inter-communautaires, les habitants « musulmans » du quartier PK12 ont ainsi quitté la ville fin avril, sous la protection de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique (Misca), pour se réfugier à proximité de la frontière tchadienne⁸. Une opération d'évacuation qui a été ralentie par les réticences de Paris. Ainsi, la France est « accusée par les humanitaires

*d'avoir ralenti les opérations car elles incarnaient "un constat d'échec" de sa mission »*⁹. En effet, la France défendait une politique de « sécurisation des populations et des enclaves ». Force est de constater qu'elle est incapable de tenir cette ligne stratégique.

Réorganisations des désorganisateur

Au niveau politique, la situation n'est pas plus reluisante. Arrivée au pouvoir fin janvier après la mise à l'écart de Michel Djotodia par la France et ses relais françafricains (Idriss Déby, Sassou N'Guesso...)¹⁰, Catherine Samba-Panza n'a pas brillé par son efficacité. Selon le sénateur Jean-Pierre Chevènement « le discours qui est tenu est souvent bien reçu et les analyses clairvoyantes, mais cela n'embraye sur rien et n'a que très peu d'effets concrets et ne se traduit pas par des engagements sur le terrain »¹¹. A entendre la sénatrice Michelle Demessine, la critique vaut pour l'ensemble des responsables politiques : « les personnalités qui sont au pouvoir de transition sont excellentes pour le dialogue avec les capitales occidentales et les bailleurs de fonds mais cela n'a pas d'efficacité sur le terrain ». Peut-être parce que ces personnalités ont été parachutées par ces mêmes « capitales occidentales et bailleurs de fonds » et n'ont donc aucune légitimité sur le terrain¹²... Ce qui ne les empêche pas d'engager financièrement l'avenir des Centrafricains pour les années à venir : « la République centrafricaine tentera de lever la somme de 5,5 milliards de francs Cfa sur le marché des titres publics » de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale en juin et en août 2014 (Agence Ecofin 21/04/2014). Ou comment accrocher un boulet à un pays en train de couler.

Loin des instances décisionnelles officielles, les différents groupes en lutte se réorganisent. C'est le cas de l'ex-Séléka qui a récemment tenu un congrès à N'délé qui a donné de nouvelles instances dirigeantes au mouvement. La rébellion n'en reste pas moins divisée, avec une branche politique qui siège dans les ministères et à la présidence à Bangui, et

une branche militaire qui ne compte pas abandonner la lutte¹³. On notera que d'anciennes personnalités de la Séléka font désormais cavalier seul, à l'instar d'Abakar Sabone, qui a annoncé la création de son mouvement, l'Organisation de la Résistance Musulmane Centrafricaine (ORMC)¹⁴. A cela s'ajoutent toujours des bandes de pillards qui écumant le nord-ouest du pays, aggravant d'autant le ressentiment des populations.

Du côté des milices anti-balaka, la situation n'est pas non plus stabilisée et il est difficile de savoir qui a un véritable pouvoir sur cet agrégat de milices et de bandes armées. Joaquim Kokaté, ancien coordinateur des anti-balaka nommé conseiller à la Primature, ne semble plus avoir la main sur ses troupes. Il est fortement concurrencé par Patrice-Edouard Ngaïssona, ancien ministre de Bozizé et « coordinateur politique » de milices anti-balaka, qui cherche à se positionner comme un interlocuteur incontournable pour stopper les violences contre les musulmans. Sous le coup d'un mandat d'arrêt, il est actuellement en liberté provisoire. Son leadership est contesté depuis la mi-mai par Sébastien Wénézoui, qui se présente comme le nouveau coordinateur général des anti-balaka. Celui-ci serait implanté dans le camp de déplacés de Mpoko, à côté de l'aéroport.

Enfin, reste le cas plus problématique de Lévy Yakété, le coordinateur du Mouvement de résistance populaire pour la refondation de la Centrafrique (MRPRC). Celui-ci est accusé par l'ONU de « s'être rendu au Cameroun et au Bénin pour tenter d'y recruter des combattants et d'avoir distribué des machettes aux jeunes chrétiens sans emploi » (Jeune Afrique, 26/05/2014). Il fait d'ailleurs partie, avec François Bozizé et Nourredine Adam, des personnes inscrites sur la liste noire du comité des sanctions du Conseil de Sécurité (impliquant un gel d'avoirs et une interdiction de voyager). Or, selon les déclarations qu'il a faites à RFI, cet acteur direct de la crise centrafricaine réside en France depuis octobre 2013... (RFI, 11/05/2014). Une question grave se



pose donc désormais : comment la France, qui par la voix du général Soriano, le commandant de la force Sangaris, considère que « *les miliciens centrafricains anti-balaka [...] sont devenus les principaux ennemis de la paix* » (RFI, 10/02/2014), peut-elle accueillir sur son sol un des responsables de ces milices ? Y aurait-il connivence entre les autorités françaises et les milices anti-balaka ?

Les parrains s'activent

Pays en crise, la Centrafrique subit plus que jamais l'ingérence de pays étrangers, à commencer par ses voisins de la sous-région. L'action du Tchad, puissance tutélaire du pays depuis le début des années 2000, a été, une fois de plus, vivement critiquée fin mars, quand des éléments tchadiens de la Misca ont ouvert le feu le 29 mars à Bangui lors d'un accrochage avec les anti balaka, faisant 24 morts et plus d'une centaine de blessés (*Jeune Afrique*, 31/03/2014). Accusé par Thomas Théophile Tchimangoa, le ministre centrafricain de la Défense, de semer le désordre plutôt que de l'empêcher, le Tchad a décidé de retirer ses troupes de la Misca en signe de défiance envers les autorités centrafricaines.

Le Congo semble mieux tirer son épingle du jeu. On se souvient que Sassou N'Guesso s'était particulièrement impliqué dans les accords de Libreville, signés entre Bozizé et la Séléka. Par ailleurs, la direction de la Misca a été attribuée à un Congolais, le général Jean-Marie Michel Mokoko, ce qui reflète bien l'influence de ce pays sur la gestion de la crise. Afin d'asseoir son influence, Sassou avait même mis la main à la poche en 2013 en avançant 50 millions de dollars pour payer les fonctionnaires centrafricains (*Le Figaro*, 17/02/2014). N'ayant pas vu son poulain, Karim Meckassoua (qui avait aussi le soutien du ministre français de la Défense¹⁵), accéder à la présidence, il n'a pas réitéré le geste, obligeant

Catherine Samba-Panza et la France à se tourner vers d'autres soutiens financiers. L'Angola a ainsi donné 10 millions de dollars début mars. Son dictateur, José Eduardo Dos Santos (34 ans au pouvoir) fut reçu par François Hollande à Paris quelques jours plus tard. Un signe de remerciement ? A la tête de la présidence de la Conférence internationale des Grands Lacs, Dos Santos compte bien renforcer son aura dans la sous-région.

Autre grand voisin de la Centrafrique, le Cameroun, semble jouer un jeu plus ambigu. Bien qu'il s'agisse du poids lourd économique de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale, celui-ci a envoyé moins de soldats au sein de la Misca que d'autres, comme le Burundi, alors même que c'est le général camerounais Martin Tumenta Chomu qui en a le commandement militaire. Plus problématique, comme nous le mentionnions plus haut, il semblerait que Lévy Yakété soit allé dans ce pays pour organiser la lutte des anti-balaka. On se souvient aussi que c'est au Cameroun que Bozizé, accusé par l'ONU d'être toujours actif dans la crise, se réfugia après son renversement. Paul Biya jouerait-il sur les deux tableaux ? Par contre il semblerait que l'Ouganda se soit positionné en faveur de Bozizé. Ainsi les milices anti-balaka qui ont déclenché l'assaut sur Bangui le 5 décembre 2013 « *disposaient d'armes lourdes et légères neuves achetées grâce à des fonds réunis par la famille Bozizé, notamment en Ouganda auprès du président Yoweri Museveni* »¹⁶.

Enfin, on notera que la République Démocratique du Congo (RDC) se mobilise aussi fortement en Centrafrique à travers l'envoi de 850 soldats et de 150 policiers. Joseph Désiré Kabila a d'ailleurs lui aussi été reçu à l'Élysée par le président français afin d'évoquer la crise. Ce dernier lui a-t-il rappelé que la situation en RDC était « *tout à fait inacceptable sur le plan des droits, de la démocratie et de la reconnaissance de l'opposition* » comme il l'avait fait il y a un an et demi ? On peut en douter à l'heure où la France tente de trouver des effectifs pour la Minusca (Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine), la force de maintien de la paix des Nations Unies qui doit prendre la relève de la force africaine Misca le 15 septembre.

En tournée en Afrique de l'Ouest, Le Drian a ainsi abordé la question de la Centrafrique avec Macky Sall au

Sénégal, avec Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire ou encore avec Mohamed Ould Abdelaziz en Mauritanie. Ce dernier, dont le régime ne brille pas pour son respect de la démocratie, a annoncé l'envoi de 1 000 soldats en Centrafrique. On le voit, la diplomatie française n'hésite pas à s'appuyer encore et toujours sur les pires régimes autoritaires africains pour garder son influence dans un pays de son pré carré.

Yanis Thomas

1. Rapport de la mission en République centrafricaine du Sénat effectuée du 13 au 16 avril 2014
2. « Tchad : Amnesty International réclame la réouverture de la frontière avec la Centrafrique », *Jeune Afrique*, 14/05/2014
3. « Cameroun : 29 enfants ayant fui la Centrafrique morts d'épuisement », *Jeune Afrique*, 23/05/2014
4. « Centrafrique : attaque sanglante contre des locaux de MSF », *RFI*, 28/04/2014
5. « RCA : après une nouvelle attaque, l'inquiétude grandit au sein des ONG », *RFI*, 04/05/2014
6. En témoignent les violents affrontements qui ont secoué le Nord Ouest du pays début mai, faisant 100 morts en une dizaine de jours.
7. « Centrafrique : ni génocide, ni conflit religieux ! », *Billets d'Afrique*, mars 2014
8. « Centrafrique : la Misca évacue 1300 musulmans de Bangui », *RFI*, 27/04/2014
9. « Centrafrique : dilemme politico-humanitaire sur le sort des musulmans », *Jeune Afrique*, 26/04/2014
10. « Sangaris : la France au cœur du bourbier centrafricain », *Billets d'Afrique*, février 2014
11. D'autant qu'à peine à son poste, elle a suivi le même travers clanique que ses prédécesseurs, nommant sa fille chef de cabinet particulier (*La Lettre du Continent* 2014/02/12)...
12. Concernant cette proximité avec les bailleurs de fonds internationaux, on notera que la Banque mondiale a annoncé qu'elle débloquerait 30 millions de dollars pour payer les fonctionnaires à partir de la fin mai. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) payera pour sa part le salaire des policiers et des gendarmes.
13. En témoignent les combats qui l'ont opposée à la force Sangaris fin mai (*Reuters* 24/05/2014).
14. Au delà du nom même, qui revendique clairement le caractère confessionnel du mouvement (ce qui est un fait nouveau), on notera qu'Abakar Sabone milite depuis longtemps pour une partition du pays
15. « Centrafrique : Catherine et les soudards », *Jeune Afrique*, 30/01/2014
16. On notera que des soldats ougandais sont stationnés à l'extrême Est de la Centrafrique (épaulés par des forces spéciales américaines), officiellement pour lutter contre l'Armée de Résistance du Seigneur de Joseph Kony.

Loi paradisiaque

La « loi sur le développement » n'en finit pas de se vider des rares dispositions intéressantes que des parlementaires y avaient ajoutées (Cf. *Billets* n°234, avril 2014). Lors de son examen en plénière au Sénat le 26 mai, le gouvernement a, comme à l'Assemblée, réussi à torpiller les efforts des rares sénateurs mobilisés sur ce dossier, à l'instar de ceux des sénateurs communistes Michel Billout et Michelle Demessine demandant la transparence sur les bénéficiaires finaux des fonds d'investissement dans lesquels l'Agence Française de Développement (AFD) investit. N'étant pas parvenu à empêcher que cet amendement soit voté au cours de la séance, le gouvernement l'a fait annuler en déposant en fin de séance un nouvel amendement contraire, au prétexte qu'« il est absolument impossible pour l'AFD de connaître l'ensemble des bénéficiaires finaux, notamment pour la micro-finance ». Le socialiste Jean Louis Carrère, qui préside la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, a appuyé cette initiative en expliquant avoir eu un moment d'inattention et s'être trompé dans son vote. Quel tête-en-l'air, il a failli s'attaquer malgré lui aux investissements douteux de l'AFD ! Ca ne risquait pas d'arriver à l'UMP Christian Cambon, co-rapporteur du texte, opposé à un amendement visant à interdire l'utilisation des paradis fiscaux pour la gestion de l'aide (selon la liste officielle de l'OCDE de territoires « non-coopératifs » sur le plan fiscal). Selon lui, cela « empêcherait la France de gérer

l'aide dans les pays non coopératifs. Cet outil renforce l'efficacité des dons. Les fonds multibailleurs aideront à soulager les souffrances de la population, par exemple en Centrafrique ». C'est vrai, investir dans des fonds placés dans des paradis fiscaux, pour inciter d'autres investisseurs financiers à miser sur le « développement », quoi de mieux pour les Centrafricains ?

Gouvernorat (pro-)français à Kidal

Plus d'un an après le déclenchement de l'opération Serval, l'intégrité du territoire malien n'est toujours pas restaurée, contrairement aux objectifs officiels de l'armée française, le Nord échappant toujours à l'autorité administrative malienne. La France, qui voulait l'année dernière « détruire les terroristes », continue de ménager son allié le MNLA (Mouvement national pour la libération de l'Azawad), mais étend sa bienveillance à certains ennemis de la veille. Le Mouvement Arabe de l'Azawad et le Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad, fondé par des dissidents d'Ansar Dine notamment, bénéficient visiblement de la même liberté de mouvement, provoquant l'exaspération des Maliens. Lors des affrontements entre l'armée malienne et ces mouvements rebelles à Kidal, à l'occasion de la visite sur place du Premier ministre malien le 17 mai, l'armée française est restée passive au motif surprenant de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures du pays... en fait dans



les affaires de Kidal, ville cédée *de facto* au MNLA par la France depuis l'offensive Serval. Après ces affrontements, qui ont fait plusieurs dizaines de morts, François Hollande a téléphoné le 19 mai au président malien Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) pour, explique un communiqué de l'Élysée, appeler « à la libération immédiate et sans condition du gouvernorat de Kidal et des otages qui y sont détenus ». Les 37 personnes en question avaient été prises en otages... par le MNLA, qui les a libérées le 20 mai. Le 25 mai, après de nouveaux affrontements avec l'armée malienne, le même MNLA annonçait dans un communiqué sa décision de « remettre le gouvernorat [de Kidal] à la Communauté Internationale » (*Malijet*, 26 mai). A la France, donc.

Soutenez-nous : abonnez-vous !

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par **Survie**, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, **Billets d'Afrique** décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Survie**

• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au **Crédit**

Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par François-Xavier Verschave
 Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
 Directeurs de la rédaction: Thomas Noirot et Mathieu Lopes
 Comité de rédaction: S. Courtoux, R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, R. De Benito, F. Tarrit
 Ont participé à ce numéro : R. Doridant, Y. Thomas, D. Dubreuil,
 Illustrations : Racouel, J. Beurk
 Photos (licence Creative Commons) : Thomas Noirot, US Army Africa (photo de couverture, prise le 20 janvier 2014 à l'aéroport de Bangui)
 Association Survie
 107, Bd de Magenta
 F75010 Paris
 Tél. (+33) 1 44 61 03 25 - Fax (+33) 1 44 61 03 20
<http://survie.org>
 Commission paritaire n° 0216G87632
 Dépôt légal : mai 2014 - ISSN 2115- 6336
 Imprimé par Imprimerie 3 A
 7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Contact de la rédaction : billetsdafrique@survie.org